

Dernière minute

Ordre Infirmier

Nous vous avons informé de la proposition de loi déposée par cinq députés (dite proposition BUR) rejointes par près de 100 parlementaires.

Extrait de la proposition de loi :

« Pour les salariés, l'Ordre national des infirmiers va faire "doublon" avec tout ce qui existe d'ores et déjà.....C'est pourquoi, il vous est proposé de dispenser les infirmiers exerçant à titre salarié de s'inscrire à l'ordre. »

Hier après-midi à l'Assemblée Nationale au cours de la séance des questions orales, la Ministre de la santé, **Madame Roselyne BACHELOT NARQUIN a conclu son intervention** en réponse à une question de Monsieur Yves BUR, Député, **sur l'ordre infirmier** :

«Je vous rejoins donc, Monsieur le Député, ainsi que vos collègues, sur votre proposition de loi tendant à limiter le champ de l'ordre infirmier aux professionnels libéraux, pour lesquels il rend un réel service. Si les infirmiers salariés tiennent à s'inscrire à l'ordre, au titre de la promotion de la profession qu'ils y trouvent, je souhaite que cela soit également possible, par le biais du volontariat ».

La prise de position de la Ministre montre que notre détermination paye.

Payer pour Travailler, Pas Question !

F.O demande de poursuivre l'action de boycott de la cotisation et de l'inscription à l'ordre.

F.O suivra ce dossier jusqu'au bout !

Paris le 20 mai 2010